

Barème des Honoraires

LOCATION 2026

Conforme à la loi A.L.U.R

Mandat de gestion Taux hors frais annexes sur les sommes encaissées		
Mandat de gestion Location Nue	5 %	6 %
Mandat de gestion Location Meublée	5.83%	7 %

Le montant des honoraires ci-dessus est à la charge du vendeur. TVA comprises à 20%TTC

Prestations (charge du locataire)	%HT	%TTC
Honoraires de Location comprenant la Constitution du dossier et la rédaction du bail	8,33 €/m ²	10€/m ²
Etablissement de l'état des lieux	2,5€/m ²	3€/m ²
Prestations (charge du propriétaire)	%HT	%TTC
Honoraires de Location comprenant la Constitution du dossier et la Rédaction du bail	8,33€/m ²	10€/m ²
Etablissement de l'état des lieux	2,5€/m ²	3€/m ²